

rouges; un examen microscopique fit voir que c'étaient des accumulations de *Rougets*.

La *Chique* et le *Rouget* forment la transition des Parasites cuticules extérieurs aux Parasites cuticules intérieurs, c'est-à-dire des *Épizoaires* vivant sur la peau aux *Épizoaires* qui habitent dans son tissu.

SECTION II.

DES ÉPIZOAIRES VIVANT DANS LA PEAU.

Les *Épizoaires* qui vivent dans la peau sont: 1° le *Sarcopte*, 2° l'*Acaropse*, 3° le *Démodex*, 4° quelques autres *Acarieus* imparfaitement connus.

CHAPITRE PREMIER.

DU SARCOPTE.

Le *Sarcopte*, ou Parasite de la gale, est une arachnide de la famille des *Acarieus*.

1° HISTOIRE. — L'histoire de cet animalcule est assez curieuse. On assure que les Chinois le connaissent depuis 4000 ans. Ils désignent la gale sous le nom de *tchong-kiai*, mots qui signifient littéralement, *pustules formées par un ver* (Dabry). Quoi qu'il en soit, Avenzoar, médecin arabe du XII^e siècle, passe chez nous pour le premier qui ait observé, dans la gale, un petit animal *si petit, qu'on peut à peine le voir, et qui, caché sous l'épiderme, s'en échappe lorsqu'on y pratique une ouverture*. Il le désigne sous le nom de *Soab*. Rabelais parle deux fois du *Ciron* de la gale. Il rapporte qu'un des ancêtres de Pantagruel, Enay, *feut très expert en manière d'oster les cirons des mains*. Ailleurs, il fait dire à Panurge, *mais d'ond me vient ce ciron icy, entre ces deux doigts?* Ambroise Paré est encore plus explicite. Voici comment s'exprime le père de la chirurgie. « Les cirons sont » de petits animaux tousiours cachez soubz le cuir, soubz lequel ils » se traînent, rampent et le rongent petit à petit, excitant une faspheuse desmangeaison et grattelle... » Scaliger, Aldrovande, Muffet, et surtout Cestoni et Wichmann, s'occupèrent du *Ciron* de la

gale. Malgré ces autorités respectables, et malgré les figures assez exactes publiées par les *Acta eruditorum* (1682), par M. A. C. D. (1) (1726), et par de Geer (1778), plusieurs médecins n'ayant pu réussir à voir l'animal dont il s'agit, considérèrent son existence comme très problématique.

En 1842, Galès (de Belbèze), pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, publia une dissertation sur la gale, dans laquelle il assura avoir observé plus de trois cents *Cirons*, ayant tous la même forme, mais offrant tantôt huit pattes, tantôt six, ce qu'il attribuait à la différence des sexes. Galès ne décrit pas l'animal, mais il en donne la figure. Le mémoire de ce jeune pharmacien fut reçu avec empressement, et la présence d'un animalcule dans l'affection dont il s'agit admise de nouveau, sans opposition. La figure publiée par cet auteur a été reproduite dans les livres pendant plus de quinze années, comme la représentation exacte du Parasite de la gale. Malheureusement cette figure différait notablement du *ciron* décrit dans les premiers ouvrages. On eut bientôt des doutes. On examina les choses de plus près. Galès affirmait avoir trouvé l'animal dans les pustules mêmes, où il *ne vit jamais*. Alibert et Biett firent des recherches nombreuses, et ces recherches furent toujours négatives. On soupçonna que l'auteur de la nouvelle dissertation en avait imposé aux savants et au public. Enfin, M. Raspail découvrit que l'animalcule figuré n'était autre chose que... le *Ciron du fromage!*

Dès lors l'incrédulité revint dans les esprits, et l'on arriva bientôt à nier une seconde fois la présence d'un animalcule dans la gale. En 1824, Mouronval publia une dissertation pour établir que la cause de la gale n'est ni un *ciron*, ni un virus. L'auteur avait fait des recherches sur *plus de dix-huits cents* galeux! Enfin, le docteur Lugol offrit 300 francs, comme défi, à celui qui montrerait l'animalcule de la gale.

Cependant, en 1834, François Renucci, étudiant en médecine, natif de Corse, assistant à la clinique du professeur Alibert, proposa d'extraire et de faire voir, séance tenante, l'animalcule objet de tant de controverses. L'expérience eut un succès complet, et une partie des étudiants présents réussirent à isoler eux-mêmes plusieurs animalcules. Il fut constaté que les anciens avaient raison, qu'il y avait réellement un parasite spécial producteur de la gale, et

(1) Auteur anonyme d'une brochure intitulée: *Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les espèces de maladies, avec les surprenantes configurations des différentes espèces de petits insectes qu'on voit, par le moyen d'un bon microscope, dans le sang et dans les urines des différents malades, et même de tous ceux qui doivent le devenir*. Paris, in-8. — Voyez page 281.

l'opinion des médecins et des zoologistes fut enfin tout à fait fixée à cet égard.

MM. Raspail, Leroy et Vandenkeek ont étudié la structure et la physiologie de ce curieux animal. Plusieurs médecins modernes, parmi lesquels il me suffira de citer MM. Aubé, Bielt, Cazenave, Gras, Hébra, Pioget, Rayer..., ont ajouté des détails importants aux connaissances acquises, mais la plupart ont envisagé la question plutôt au point de vue pathologique qu'à celui de l'histoire naturelle. M. Bourguignon a présenté à l'Institut de France un *Traité entomologique et pathologique de la gale de l'homme*; ce travail très important a été accueilli avec éloges, et imprimé par ordre de l'Académie. Enfin, tout récemment, M. Lanquetin a complété sur plusieurs points, dans une excellente thèse, la monographie remarquable dont il vient d'être question, et M. Robin, d'après mon conseil, a bien voulu soumettre à un nouvel examen microscopique les différentes pièces dont le rostre est composé.

2° CLASSIFICATION. — Linné avait d'abord regardé ce parasite comme une espèce suffisamment tranchée, et l'avait placé dans le genre *Acarus*: il l'appelait *Acarus scabiei*. Plus tard, il le réunit avec les *Cirons de la farine et du fromage*, sous le nom d'*Acarus Siro*. Il donnait pour raison que les nourrices communiquent souvent la gale aux enfants qui ont des érythèmes, en les saupoudrant de vieille farine infestée de mites. On voit, pour le dire en passant, que l'erreur commise par Galès n'était pas nouvelle. Pallas distingua nettement l'*Acarus de la gale* de celui de la farine. Latreille admit cette séparation, et proposa, pour le premier un genre nouveau, sous le nom de *Sarcoptes (Sarcoptes)* (1). Dès lors le *Ciron* dont il s'agit fut appelé *Sarcoptes de la gale* (2).

Les *Sarcoptes* diffèrent des *Acares* par un corps non divisé en deux parties, et dans lequel le céphalothorax ne se distingue pas de l'abdomen; par des pattes disposées en deux groupes, celles de la première paire très grosses, celles de la seconde très petites, les antérieures terminées par des prolongements portant des caroncules en forme de ventouses. Chez les *Acares*, ces caroncules sont rudimentaires et sans prolongement. Les *Sarcoptes* sont encore caractérisés par l'absence des yeux et par un rostre dans lequel on observe deux mandibules, deux mâchoires, deux palpes maxillaires et une lèvre inférieure.

(1) Σάρψ, chair, et κόπτειν, couper.

(2) *Sarcoptes scabiei* Latr. (*Acarus scabiei* Linn., *A. Siro*, partim, Linn.); vulgairement, *Pou de la gale*, *Insecte de la gale*, *Ciron de la gale*, *Mite de la gale*, *Acare de la gale*.

3° DESCRIPTION. — Le *Sarcoptes de la gale* (fig. 115) est un petit animal presque punctiforme, visible cependant à l'œil nu, long de 0^{mm},33, large de 0^{mm},25. Son corps est subarrondi et déprimé. On l'a comparé à celui d'une tortue (P. Borel). Il est mou, luisant, un peu transparent, d'apparence aqueuse, d'une couleur blanchâtre légèrement laiteuse et un peu rosée. Le dos est assez bombé, et la face ventrale un peu moins. Le bord paraît légèrement sinueux; des rides transversales, plus ou moins parallèles, irrégulières, souvent curvilignes, se remarquent sur l'abdomen.

Le rostre est antérieur, petit, étroit, ovoïde-subtriangulaire et obtus; à sa naissance, on observe deux poils.

La partie postérieure du corps est très obtuse, souvent même légèrement échancrée vers le milieu.

Les membres sont au nombre de huit, deux paires en avant et deux paires en arrière, assez éloignées des deux autres. Ces membres sont courts, conoïdes, assez nettement articulés et munis de quelques poils roides, plus ou moins longs. Les deux paires antérieures ont des hanches écartées l'une de l'autre; ces pattes sont terminées par une partie déliée, droite, subcylindrique, tubuleuse, roide, offrant au bout une pelote

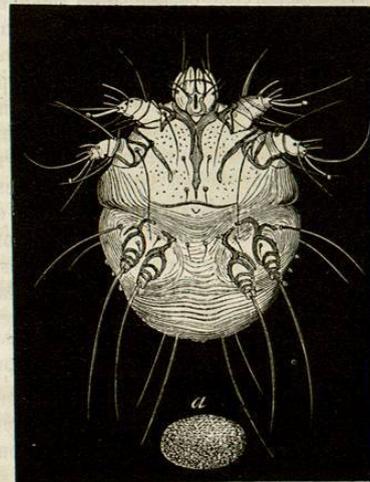


FIG. 115. — *Sarcoptes femelle* (*).

vésiculeuse ou ventouse. On a désigné cette partie déliée et sa ventouse sous le nom d'*ambulacre (arolium)*. Les quatre jambes postérieures sont terminées par une soie longue, arquée, sans ventouse, pointue et de couleur brune; ces jambes sont abdominales et non thoraciques, caractère distinctif très important. M. Bourguignon a reconnu, dans chaque patte, une hanche, un trochanter, un trochantin, une cuisse, une jambe et un tarse.

Le *Sarcoptes de la gale* présente quelques poils rares, isolés. Il

(*) a, son œuf.

offre de plus, à la région dorsale, de petits appendices cornés, espèces d'aiguillons organisés d'après trois types : les premiers symétriquement rangés dans la partie moyenne et postérieure, au nombre de quatorze, coniques-oblongs, creusés d'un canal, et munis d'une dilatation ou follicule basilaire ; les seconds, plus petits, placés dans leur voisinage ; les derniers, encore plus petits, disposés en lignes concentriques, sans canal, et semblables à des tubercules coniques et pointus.

L'animal étant mou, la nature lui a donné des parties résistantes ou *apodèmes*, qui lui servent de squelette. Ces apodèmes sont d'apparence cornée, d'un rouge de brique, et forment comme une charpente solide à laquelle les muscles viennent s'attacher. En examinant le *Sarcopte* par sa face ventrale, on remarque en avant trois de ces apodèmes, dont un à la partie moyenne, placé longitudinalement et jouant le rôle de sternum. Il est bifurqué antérieurement, et chaque branche se divise en deux, l'interne concourant à former un anneau incomplet, l'externe se rendant à la base de la jambe. Les apodèmes latéraux sont les analogues des pièces écailleuses qui, chez beaucoup d'insectes, servent à donner insertion à la base des pattes (*épimères*). Ils sont composés d'une partie allongée un peu courbée, et de deux branches, l'interne allant joindre la patte antérieure, et l'externe se rendant à la patte de la seconde paire. Il existe aussi des *épimères* avec une organisation analogue, à la base des pattes postérieures.

Dans le système digestif du *Sarcopte*, on trouve une bouche située en avant du rostre ; elle a des mandibules et des mâchoires que je décrirai bientôt. Ce sont probablement ces mandibules et ces mâchoires que Leroy et Vandenkeek ont signalées comme de *belles et bonnes dents*.

La bouche communique avec un œsophage étroit et allongé. Arrivé vers le tiers antérieur du corps, ce canal se rend dans un estomac oblique, réniforme, transparent et très difficile à observer (Wieger). L'intestin est court et peu sinueux ; il contient des granules brunâtres, lesquels s'accumulent quelquefois vers l'origine du rectum. Ce dernier est un canal à peu près droit. L'anus se voit sur la face dorsale, au milieu de l'échancrure du bord postérieur.

On ne trouve, dans le *Sarcopte*, ni stigmates, ni trachées. M. Bourguignon croit que cet animal respire par la bouche. Nous croyons plus rationnel d'admettre que ces arachnides respirent tout simplement par la surface de la peau.

Vers le quart antérieur du corps, au centre, contre l'œsophage, on découvre un petit renflement transversal, oblong, d'où

partent en rayonnant des filaments très déliés. C'est le système nerveux.

Pendant l'état de repos, les *Sarcoptes* tiennent les pattes rétractées sous le corps, comme sous une carapace. Quand ils marchent, ils allongent ces organes, étendent leurs ambulacres et collent leurs ventouses. Ils cheminent assez vite. M. Bourguignon croit qu'un individu pourrait arriver de la main à l'épaule en moins de dix minutes.

Les *Sarcoptes* sont unisexués. Les mâles (fig. 446) sont plus rares que les femelles. La proportion est à peine d'un sur dix. On doit la découverte des mâles à MM. Bourgogne et Lanquetin. Ils diffèrent des femelles par les caractères suivants : Ils sont plus petits ($0^{\text{mm}},22$), plus oblongs, plus plats, plus bruns, plus vifs ; ils ont un rostre proportionnellement plus petit et moins triangulaire ; ils manquent d'une grande partie des appendices cornés dorsaux ; leurs apodèmes antérieurs dépassent le tiers du corps et arrivent jusqu'au milieu ; leurs pattes postérieures sont moins écartées l'une de l'autre, et leurs épimères se trouvent unis ensemble à droite et à gauche ; la troisième paire porte des poils plus longs ; enfin, la dernière paire est beaucoup plus courte, et possède des ambulacres terminés par une ventouse.

L'appareil génital mâle existe vers la partie moyenne du corps, contre la troisième paire de pattes. Il est soutenu en avant par un apodème médian, qui s'articule avec ceux de ces dernières pattes ; il se compose d'un canal déférent, de trois parties bifurquées représentant les testicules, d'un ou de deux corps glanduleux médians qui remplissent probablement le rôle de prostates, et d'un pénis assez long, protégé par un fourreau. L'orifice masculin s'ouvre un peu en avant du bord postérieur.

La vulve se trouve sur la face inférieure, à une faible distance de l'apodème sternal : c'est une fente un peu sinueuse, longue de $0^{\text{mm}},085$ (Ch. Robin). Elle communique avec un corps granuleux à peine distinct hors du temps de la reproduction.

À l'époque du rut, les mâles quittent leur gîte pendant la nuit

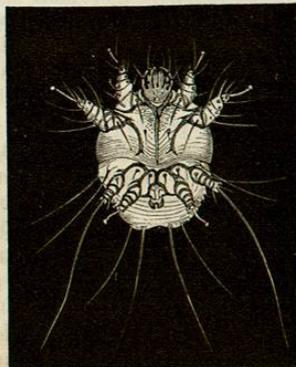


FIG. 446. — *Sarcopte* mâle.

pour aller à la recherche des femelles. Ils sont beaucoup plus agiles que ces dernières; ils courent à droite, à gauche; ils se battent même de temps en temps. M. Bourguignon a trouvé une fois, dans un endroit, une femelle et deux mâles. Ceux-ci se livraient un combat à outrance. Dès qu'ils se virent découverts, ils prirent la fuite en toute hâte.

Ces Acariens s'accouplent ventre à ventre (Worms). Un seul accouplement suffit à la fécondation. Quand les œufs grossissent, ils s'étendent dans toutes les régions du corps. Ces œufs (fig. 445, a) sont énormes, comparés au volume de la mère; ils offrent, au moment de la ponte, au moins le tiers de la longueur de l'animal. La femelle en pond ordinairement un par jour et fait plusieurs pontes successives; elle peut en donner une vingtaine dans un mois. Ces œufs sont rarement groupés par trois ou quatre. Au moment de la ponte, ils paraissent ellipsoïdes ou ovoïdes, à peine déprimés, lisses, demi-transparents, blanchâtres et comme nacrés. Ils ressemblent parfaitement aux perles de l'*Unio margaritifera*. Ils ont 0^{mm},2 de grand diamètre et 0^{mm},1 de petit. On a remarqué qu'ils se développaient en partie dans l'intérieur du corps. Après la ponte, il leur faut de dix à douze jours pour donner un nouvel individu.

A leur naissance, les *Sarcoptes* n'ont qu'un sixième de millimètre de longueur. Ils offrent six pattes au lieu de huit, une des paires postérieures manquant. Ces larves sont très agiles; elles s'abritent sous des pellicules d'épiderme soulevé et ne paraissent pas capables de se creuser un sillon. Au bout de quelques jours, elles s'engourdissent un peu; leur peau se plisse, se déchire et tombe. Une nouvelle paire de pattes

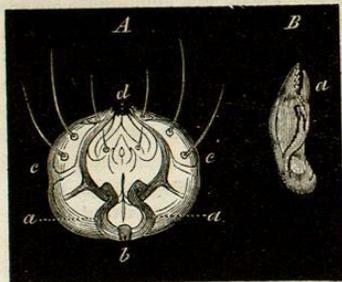


FIG. 447. — Rostre (*).

se développe, et l'animal arrive à l'état parfait.

4° APPAREIL BUCCAL (fig. 447). — M. Ch. Robin a très bien observé le rostre du *Sarcoptes* (tête, Bourguignon). On y remarque

(*) A, rostre isolé, auquel on a enlevé les deux mandibules. — a, a, mâchoires. — b, menton. — c, c, palpes maxillaires énormes à trois articles et portant trois poils. — d, lèvre inférieure, avec sa petite languette lancéolée dans le milieu, et portant deux petits poils. — B, une mandibule isolée. — a, son crochet.

d'abord deux mandibules (fig. 447, b) oblongues, assez fortes, portant vers leur extrémité, du côté supérieur, un petit crochet (*griffe*) mobile, pointu et légèrement arqué, qui est reçu, pendant l'état de repos, dans une sorte de gouttière oblique à bords irrégulièrement denticulés, située du côté opposé dans le prolongement de l'organe. Ce prolongement forme, avec le crochet dont il s'agit, une sorte de pince à deux doigts (*forcipule didactyle*). Viennent ensuite les deux mâchoires; celles-ci sont peu grandes, étroites, arquées de dehors en dedans. Leur base s'articule sur une très petite pièce carrée (*menton*). Leur extrémité libre se dirige brusquement de dedans en dehors. Les palpes sont d'énormes pièces portées par le dos des mâchoires qu'ils dépassent, arqués, pointus et composés de trois articles inégaux. L'article terminal, qui est le plus petit, présente extérieurement un long poil; l'article médian en a deux. La lèvre inférieure est à peu près triangulaire et un peu pointue. A droite et à gauche, vers la base, elle offre un grand poil; en dessus, vers la partie moyenne, elle porte une petite languette lancéolée. L'ensemble du rostre est entouré, à sa naissance, par un rebord mince et sinueux (*camérostome*). Ce rebord s'avance sur les côtés des palpes, sous forme de joues membraneuses, transparentes, aussi longues que ces derniers. Ce sont ces deux prolongements qu'on a regardés à tort, tantôt comme des *faux palpes*, tantôt comme des *lèvres*.

5° ACTION SUR L'HOMME. — Les *Sarcoptes* se rencontrent particulièrement aux mains, dans l'intervalle des doigts, à la face antérieure du poignet, au pénis, aux avant-bras dans le sens de la flexion, aux seins et au ventre chez la femme, aux malléoles, et enfin plus rarement aux autres parties du corps, la figure presque toujours exceptée. (Lanquetin.)

On reconnaît leur présence à celle des sillons. Nous parlerons bientôt de ces derniers, sur l'importance desquels, dans le diagnostic, MM. Bielt, Cazenave et Piogey ont insisté avec raison.

Les *Sarcoptes* déterminent un prurit extrêmement vif, qui porte les malades à se gratter avec force et à augmenter, par suite, les désordres de la peau. La maladie engendrée par les *Sarcoptes* a reçu le nom de *gale* (1).

Le *Sarcoptes* de la *gale* est un animalcule nocturne et fouisseur, admirablement organisé pour entamer nos tissus et pour s'y loger. Sa grande préoccupation, quand il se trouve sur la peau, c'est de

(1) *Psora* (Linn.), *scabies* (Sauvages), *zoopsordermie* (Piorry), vulgairement *gratelle*, *rogne*.

découvrir un lieu convenable à son habitation. Il explore avec soin les replis et les anfractuosités de l'épiderme. Il tâte surtout la base des poils dont le follicule soulève la tunique cutanée (Bourguignon), et si l'endroit lui semble convenable, il se met aussitôt à l'œuvre.

Dans le creusement d'une galerie, on vient de le voir, le *Sarcopte* montre des préférences marquées. Il a une prédilection pour les mains. On l'a trouvé, dans cette partie, 70 fois sur 100 ; on l'a observé ensuite sur la verge 8 fois sur 10 (Piogey).

M. Bourguignon rapporte que, le 4 février 1846, il avait placé une femelle sur son avant-bras gauche. L'animal ayant rencontré entre la base de deux poils une pellicule toute détachée, s'y blottit, et, en moins de dix minutes, il disparut sous l'épiderme. Mais comme l'avant-bras n'était pas de son goût, le malin *Sarcopte* profita, pendant la nuit, du sommeil de l'expérimentateur, pour sortir de sa retraite et pour aller chercher fortune dans une autre région.

Quand un *Sarcopte*, après bien des tâtonnements, a fait élection d'un endroit à sa convenance, on le voit se soulever, à l'aide des longs poils de ses pattes postérieures, de façon à former avec la peau un angle très ouvert, le rostre en bas. Cette position lui est favorable pour inciser la première pellicule (1). Bientôt son rostre disparaît dans l'épiderme incisé et détaché. Notre petit fouisseur continue ce travail pendant un quart d'heure. Au bout de ce temps, il se retire. On croirait qu'il va chercher une autre région ; pas du tout, c'est une manœuvre calculée et nécessaire. L'animal entame alors la peau, à droite et à gauche de l'ouvrage déjà fait (Bourguignon). Le but de cette opération est facile à concevoir. Le trou n'était pas suffisant pour donner passage au corps, beaucoup plus large que le rostre. Le *Sarcopte* avait donc besoin d'élargir la voie pour pouvoir y pénétrer tout entier. A partir de ce moment, il s'enfonce dans la peau et n'en sort plus. Il creuse en portant son rostre à droite, à gauche, et décrivant ainsi une courbe. Dans ce travail, les mâchoires et les palpes se meuvent horizontalement, et les mandibules à peu près verticalement. Je ne pense pas que le crochet de ces dernières, à cause de sa petite taille, soit employé au creusement (je parlerai plus tard des fonctions supposées de cet organe) ; mais la branche inférieure de la pince didactyle peut agir comme une sorte de cuiller.

Ces premières difficultés vaincues, notre parasite avance rapi-

(1) « *Arant enim semper inter cuticulam et cutem.* » (Casal.)

dement (1). Ses appendices cornés et ses poils roides se soulèvent et lui fournissent des points d'appui dans sa petite galerie. Ils se redressent quand il force ; ils se couchent quand il avance.

C'est ordinairement le soir que les *Sarcoptes* s'occupent à creuser.

Les sillons (*cuniculi*, Mouffet) (fig. 118) apparaissent comme des lignes blanchâtres, longues de 2 à 5 millimètres (2) et larges d'un demi. Ils ressemblent en général à cette traînée que produit une épingle promenée légèrement sur la peau (Cazenave, Lanquetin). Leur

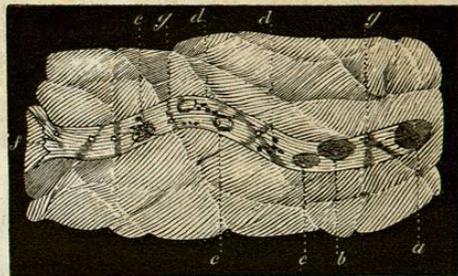


FIG. 118. — Sillon (*).

comparaison avec une égratignure n'est pas exacte (3). Ces sillons sont courbés, sinueux ou même anguleux ; quand ils suivent un pli naturel de la peau, ils se montrent droits. Leur direction, du reste, n'a rien de fixe. Ils ne s'ouvrent jamais l'un dans l'autre.

Leur couleur varie avec l'état du malade. Chez ceux dont la peau est fine et qui sont propres, les sillons paraissent blanc grisâtre ; il en est de même dans les jeunes enfants. Chez ceux qui sont sales et dont la peau est dure et cornée, ils deviennent plus ou moins noirâtres. Enfin ils se colorent aussi dans certaines professions (Lanquetin). De distance en distance, et généralement aux endroits où les linéoles épidermiques s'entrecroisent, les sillons sont percés de pertuis qui donnent accès à l'air extérieur, et qui marquent les diverses stations ou les repos du petit fouisseur. Ces ouvertures prennent quelquefois l'apparence de très petits points noirs ; c'est par elles que sortent les petits.

(1) « *Progrediuntur quasi cuniculi.* » (Casal.)

(2) On dit qu'à l'époque de la ponte, l'animal creuse avec beaucoup d'activité, et que son sillon peut atteindre jusqu'à 10 millimètres.

(3) « *Canaliculum longum instar sulculi relinquunt.* » (Casal.)

(*) a, *Sarcopte* à l'extrémité du sillon. — b, peau flétrie, laissée à la dernière mue. — c, c, œufs, le premier près d'éclore. — d, d, excréments. — e, jeune ou larve. — f, entrée du sillon. — g, g, petites ouvertures permettant l'accès de l'air dans le sillon.

Sur le trajet du sillon ou dans son voisinage, existent les *vésicules*. Ce sont des éminences de la grosseur d'un grain de petit millet, arrondies, acuminées et transparentes au sommet, d'une teinte rosée dans l'enfance, d'une couleur rougeâtre et quelquefois brunâtre dans l'adulte. Leur base est tantôt entourée d'une aréole inflammatoire, tantôt placée sur une portion de peau plus ou moins pâle. Ces vésicules sont parfois discrètes, d'autres fois un peu rapprochées, souvent confluentes au bout d'un certain temps. On trouve dans leur intérieur un liquide séro-visqueux, transparent, jaunâtre ou rosé, et même un peu de sang; c'est alors que la vésicule paraît brunâtre. Quelquefois le sillon passe sur la vésicule, et se superpose à cette dernière; ce qui est facile à comprendre, le sillon étant *sous-épidermique*, et la vésicule *sous-dermique*. (Piogey, Lanquetin.)

La vésicule n'existe pas constamment, ce qui tient à ce qu'elle subit son évolution dans quatre ou cinq jours, tandis que le sillon dure plusieurs mois.

Par une de leurs extrémités, les galeries correspondent à une *bosselure* très importante à étudier. Cette bosselure (1) apparaît comme un petit point blanchâtre, assez nettement circonscrit; à l'endroit où elle communique avec la galerie, cette dernière semble interrompue: ce qui résulte de ce qu'elle est plus profonde à son extrémité, et, par suite, moins apparente. C'est dans cette bosselure que se trouve blotti le *Sarcopte*, car il ne se tient jamais dans la vésicule (Renucci). La peau légèrement soulevée indique la partie postérieure de l'animalcule. C'est parce qu'on a cherché pendant longtemps le *Sarcopte* dans la vésicule même, qu'on ne l'a pas rencontré, et qu'on a été conduit à nier son existence (2).

Les mâles ne produisent pas de sillon; ils se bornent à creuser la place nécessaire pour se cacher; ils se blottissent sous une très petite élévation de l'épiderme, à peine visible à l'œil nu. Leur gîte se trouve habituellement à une très faible distance de celui de la femelle. (Lanquetin.)

Pour obtenir un *Sarcopte*, il faut déchirer l'épiderme, avec une épingle ou une aiguille, à un millimètre environ du point blanc, disséquer la partie délicatement en se dirigeant vers le centre de la bosselure, passer l'instrument par-dessous l'animalcule, et le

(1) *Éminence acarienne* (Bazin).

(2) « *Hoc obiter observandum Syrones, non in ipsis pustulis, sed prope habitant.* » (Mouffet, 1634). — « *Acarus sub ipsa pustula minime quærendus est, sed longius recessit; sequendo rugam cuticulæ observatur.* » (Linn.)

soulever avec précaution (Renucci). La seule difficulté que présente cette petite opération, c'est de percer de manière à ne pas tuer le *Sarcopte*. Ainsi mis à nu, notre parasite paraît comme un grain de fécule; il tient le rostre et les pattes cachés sous sa carapace, il fait le mort. Placé sur l'ongle, il reste quelque temps immobile; mais bientôt il se ranime et marche avec assez de rapidité (Renucci).

Le *Sarcopte de la gale* est-il un animal venimeux? Je n'hésite nullement à le penser. Ses mandibules sont organisées, en miniature, comme les *antennes-pinces* des Araignées, avec un crochet mobile et pointu, qui se cache dans une rainure à bords denticulés, et qui se redresse au besoin. Chez les Araignées, les deux crochets, qui sont extérieurs, se meuvent à peu près horizontalement de dehors en dedans, avec antagonisme, pour saisir et percer la victime. Chez le *Sarcopte*, ces deux organes, qui sont supérieurs, agissent de haut en bas, sans antagonisme, pour s'enfoncer dans le tissu et pour inoculer le venin. On n'a pas constaté, il est vrai, si le crochet de notre parasite est perforé à son extrémité (1); mais on doit le supposer. Car celui de certains Acariens, animaux très voisins, dont l'appareil buccal diffère sensiblement de celui des Araignées, présente un petit trou manifeste (Raspail).

Quand le *Sarcopte* travaille à son sillon, il ne se sert pas de son venin; aussi dans cette petite galerie, on ne remarque rien qui ne rappelle un creusement physique; mais lorsque l'animalcule s'arrête dans un endroit, soit pour manger, soit pour déposer ses œufs, il perce le tissu avec ses mandibules, et inocule quelques gouttelettes de liqueur. Ce fluide agit comme la tarière des Cynips, et donne naissance à une boursouffure ou vésicule qu'on pourrait regarder comme une *galle animale* (2). On conçoit pourquoi les vésicules ont plus de profondeur que les sillons. Quant à celles qui ne sont pas sur le trajet de ces derniers, elles sont produites probablement par absorption de l'humeur venimeuse dans les endroits où il s'est rencontré quelque rameau lymphatique.

6° AUTRES ESPÈCES. — On a cru qu'il existait en Norvège une autre espèce de *Sarcopte*, particulière à l'homme, produisant une gale un peu différente de la gale ordinaire, à croûtes épaisses répandues sur presque tout le corps. Le professeur Boeck (de Christiania) observa, en 1852, trois cas de cette maladie. Les croûtes dont il s'agit présentaient des masses de *Sarcoptes* grands et petits, des excréments et

(1) Je crois y avoir vu, une fois, une petite fente?

(2) « *In ipsa pustula progeniem deposuit.* » (Linn.)

des œufs. M. Boeck reconnut que ces *Sarcoptes* ne constituent pas une espèce distincte de celle qui vient d'être décrite. Cette manière de voir a été confirmée par les observations de MM. Cazenave, Chausit, Lanquetin, Bourguignon, Hébra.

Les *Sarcoptes* des mammifères diffèrent plus ou moins de celui de l'homme : ainsi l'espèce du cheval, très bien figurée par M. Gohier et par M. Raspail, présente un rostre fort étroit ; toutes ses pattes ont des caroncules et en même temps deux poils roides plus longs que l'ambulacre...

La gale des animaux peut-elle se communiquer à l'homme ?

Duméril croit avoir constaté qu'un Phascolome de la Nouvelle-Hollande avait transmis sa gale à plusieurs employés du Muséum d'histoire naturelle.

D'autres exemples paraissent établir que les *Sarcoptes* du cheval, du chameau, du bœuf, du lion, du chien, du chat, peuvent se développer sur l'homme, et lui donner une maladie cutanée analogue à celle où l'animalcule a pris naissance.

On a, du reste, découvert, dans ces derniers temps, que le *Sarcopte* de la gale humaine, qu'on supposait particulier à notre espèce, se rencontrait dans le porc et dans le lama. (Lanquetin, Robin.)

CHAPITRE II.

DE L'ACAROPSE.

1° ANIMAL. — Il faut rapprocher du *Sarcopte* un animalcule que le docteur Leroy de Méricourt a observé à Terre-Neuve, sur un officier de marine qui revenait de la Havane, et dont il a publié une description et un dessin. M. Alexandre Laboulbène a placé provisoirement cet Acarien dans le groupe *Tyroglyphe*, quoique pénétré de l'idée qu'il pourrait bien constituer un genre nouveau.

Avant de connaître le mémoire de M. Laboulbène, j'avais désigné, dans mes cours, le parasite dont il s'agit sous le nom d'*Acaropse*. Je conserverai cette dénomination.

Description. — L'*Acaropse de Méricourt* (1) (fig. 449) est un petit acarien long de 0^{mm}, 45, ovoïde, hérissé de quelques longs poils flexueux et de couleur pâle. Son rostre (*tête*, Laboulb.) est saillant, conoïde, avec un prolongement pointu. Ses palpes sont

(1) *Acaropsis Méricourti* (*Tyroglyphus Méricourti* Laboulb., *Acaropsis pectinata* Moq. in lect.).

énormes, extrêmement dilatés à la base. Ils forment deux corps oblongs, conoïdes, atténués au sommet, à peine courbés, hors de proportion par leur volume exagéré avec celui de l'animal. Ces deux palpes divergent beaucoup. On remarque à leur sommet : 1° une espèce de crochet grêle, légèrement arqué de dehors en dedans, peu pointu, peut-être articulé et mobile ; 2° un autre crochet interne, plus petit et plus grêle, arqué dans le même sens, subulé, très pointu, *élégamment pectiné* du côté inférieur, et portant à sa base externe un poil délié et arqué, qui le dépasse un peu et qui paraît inséré sur un petit mamelon. L'animal n'a point d'yeux.

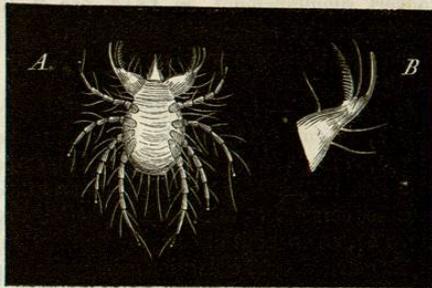


FIG. 449. — *Acaropse* (*).

Son corselet se confond avec l'abdomen. Ses pattes, au nombre de huit, sont assez longues, un peu fortes, poilues, mais n'offrant pas le tiers de l'épaisseur des palpes. Elles semblent terminées par une caroncule rudimentaire.

Cet animalcule est bien un Acarien, mais il se distingue de tous les genres connus par l'énorme développement et la forme de ses palpes, et par le singulier organe pectiné qui les termine. Son rostre pointu semble composé de mâchoires modifiées, étroites et subulées, formant un bec.

Les énormes bras didactyles, décrits comme des palpes, ne devraient-ils pas être considérés comme des antennes-pinces ?

2° ACTION SUR L'HOMME. — L'*Acaropse de Méricourt* a été observé sur un malade affecté d'un exanthème. Trois individus furent recueillis au milieu du pus qui s'écoulait de l'oreille, après une inflammation du conduit auditif. Ils paraissaient avoir vécu dans les boutons de la peau, au milieu d'un liquide séreux.

Cet animalcule était-il né réellement dans ces boutons ? Ne venait-il pas du dehors ? Il est très probable que c'est un Acarien particulier à cet exanthème. On a vu, du reste, qu'il n'avait point d'yeux.

(*) A, animal vu de dos. — B, palpe droit, isolé.